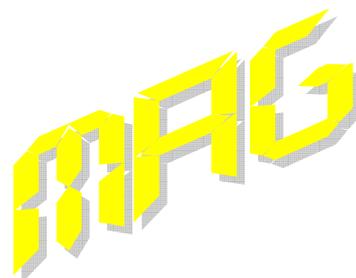


SAINT PAUL ET VAL'



* * * * *



* * * * *

**Le Maire et le Conseil municipal de Saint Paul et Valmalle
ont le plaisir de vous inviter à un apéritif convivial à l'occasion de
la présentation des vœux pour la nouvelle année**

le samedi 14 janvier 2017 à 12h00 à la Salle Polyvalente

* * * * *

LE MOT DU MAIRE

Dans quelques mois, notre équipe municipale terminera sa 3^{ème} année de mandat électoral. Toute cette équipe, que j'ai la chance de diriger, est à votre écoute ; n'hésitez pas à la solliciter pour que vos idées et vos suggestions, si elles sont constructives, puissent être prises en considération.

Les employés municipaux sont aussi un vecteur important à votre service pour relayer l'information avec les élus.

De par sa situation géographique, notre commune est aux portes de l'agglomération Montpelliéraine, mais elle est aussi la vitrine de notre Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Cette situation entraîne une pression immobilière de plus en plus grande de la part des aménageurs.

Notre POS (Plan d'Occupation des Sols) devenu caduque par la loi, nous oblige à mettre en place un PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours d'élaboration, qui devra être en concordance avec le PLH (Plan Local de l'Habitat) de notre Communauté de Communes.

Le périmètre urbanisable de la commune reste le même mais avec des contraintes nouvelles. Cela pourra nous permettre de mieux maîtriser le développement du village. De toute façon les services de l'Etat nous imposent un développement minime.

Je voudrais remercier les associations dynamiques de Saint Paul qui font de leur mieux, avec les moyens dont elles disposent, pour que vive le village.

Il s'agit du Comité des Fêtes pour le côté festif ; du Foyer Rural qui propose de nombreuses activités avec toutes les difficultés d'organisation que cela comporte ; de l'A.P.E.P. (Association Pour les Elèves Saint Paulais) qui œuvre pour le bien des enfants. Tous les membres de ces associations sont des bénévoles et pour cela, je tiens à les remercier. Sans oublier bien sûr les bénévoles de la bibliothèque qui font aussi leur maximum pour un bon fonctionnement de notre bibliothèque communale.

En espérant vous rencontrer lors de la présentation des vœux le 14 janvier, je vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches pour cette nouvelle année 2017 qui sera importante pour la France.

Jean Pierre BERTOLINI, votre Maire



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE

Résumés des délibérations du Conseil municipal du 2^{ème} semestre 2016. Si vous souhaitez connaître plus de détails sur les différents sujets abordés lors des conseils, rendez-vous sur le site internet :

www.stpauletvalmalle.fr

Délibérations du 22 Juin 2016 :

- Transfert des compétences « Eau et Assainissements » à la CCVH à partir du 1^{er} janvier 2018
- Transfert à « Hérault Energies » la compétence de l'éclairage public et éclairage extérieur à compter du 1^{er} Janvier 2017.
- La Société SLA (Lodève) est désignée pour les travaux d'éclairage public pour un montant de 21.125,40 € T.T.C.
- L'entreprise Bonnet est désignée pour la réparation du Chemin de la Prade pour un montant de 34.082,88 € T.T.C.

Délibérations du 25 Août 2016 :

- Autorisation de signer la convention avec la SELARL Cabinet d'avocats Valette-Berthelsen avec pour mission l'assistance juridique à la commune dans le cadre de la procédure de révision du POS valant élaboration du PLU pour un montant de 4.050,00 € H.T.
- Projet d'acquisition de la parcelle cadastrée A N° 73, située Chemin des Ecoles avec le propriétaire M. Guizard Henri-Jacques.

Délibérations du 15 Septembre 2016 :

- Adhésion à un groupement de commandes pour la « fourniture et l'acheminement d'électricité, de gaz naturel et autres énergies et la fourniture de services associés » à Hérault Energies.
- Révision du plan d'occupation des sols en vue de l'élaboration Plan Local d'Urbanisme qui est assuré par Mr Faure du Cabinet « Information et Territoires » assisté par Maître Valette. Un débat s'est instauré relatif au projet d'aménagement et de développement durable. Mme Gelly Evelyne rappelle qu'un diagnostic a été réalisé dans un premier temps afin d'établir un état des lieux et qu'une volonté politique s'est dessinée autour des axes suivants :
 - Maîtriser le développement de la commune en conservant l'enveloppe urbaine actuelle ;
 - Protéger le cadre de vie par un développement harmonieux ;
 - Répondre à l'évolution des besoins des habitants et au changement de leur mode de vie en termes d'équipements et d'infrastructures suffisants.

Délibération du 20 Octobre 2016 :

- Travaux de réfection « rue de la Roulade » par l'entreprise Rouvier pour un montant de 16.755,60 € T.T.C
- Travaux de mise en conformité avec l'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD 'AP) ; reprise des mains courantes du groupe scolaire par la Société FMC pour un montant de 2.100,88 € T.T.C.
- Achat d'un aspirateur à feuilles pour un montant de 5.217,60 € T.T.C.
- Projet d'aménagement d'un panneau d'informations municipales à affichage manuel.



COMMISSION TRAVAUX

- Les travaux de la nouvelle agence postale communale sont terminés. Elle vous ouvre ses portes du lundi au samedi de 9H30 à 12H00 dans un cadre accueillant. Le transfert de cette structure va permettre de nous projeter vers l'aménagement du centre du village, avec réhabilitation de la Mairie et de ses abords.

Le coût total de cette réfection se décompose de la façon suivante :

Etat : 7.186,00 € T.T.C - Poste : 2.000,00 € TTC - Commune : 44.814,00 € T.T.C.

- L'aménagement du carrefour situé au niveau de l'arrêt de bus du « bois d'Arnaud », projet édifié par le département, a permis de sécuriser au maximum l'entrée du village. Le plateau traversant, le rétrécissement de la voirie et la limitation de la vitesse à 30 Km/heure assurent une sécurité supplémentaire pour nos enfants. Le coût de l'opération d'un montant de 106.887,00 € a été financé aux deux tiers par le département et pour un tiers par la commune.

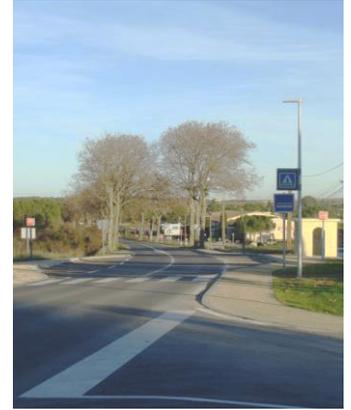
- Les travaux de réfection et d'amélioration de la gestion des eaux pluviales réalisés sur la rue de la Roulade sont terminés. Ces travaux vont donc résoudre les problèmes d'infiltration causés lors de fortes pluies dans ce secteur. Coût de l'opération 16.800,00 € T.T.C.

- Remplacement du jeu (maison + toboggan) dans la cour d'école pour un montant de 3.833,27 €

- Travaux de réfections des chemins et d'éclairage public année 2016 :

Suite à notre déclaration de chemins sinistrés lors des intempéries de 2014, le chemin de la Prade a été remis en état pour un coût de 33.928,80 € TTC, subventionné par l'Etat à hauteur de 5.654,94 € - la Région pour 3.393,11 € et le département pour 5.654,94 €.

Electrification : « chemin Ancienne Voie ferrée » et « carrefour bois d'Arnaud - Chemin des Cadenédes » éclairage passage piéton : pour un montant de 20.209,14 € T.T.C. subventionné par Hérault Energies à hauteur de 15.000 €.



COMMISSION URBANISME

PLU : Dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'urbanisme) la commune doit engager un diagnostic du réseau pluvial. De ce fait toutes les demandes en cours concernant ce sujet sont mises en attente jusqu'à l'aboutissement de ce processus.

Mairie : La configuration, l'état de vétusté, la mise aux normes pour les P.M.R (Personnes à Mobilité Réduite) nous ont conduits à engager une étude pour la réhabilitation et l'aménagement de la Mairie.

Lotissement « Vignes Vieilles » : A ce jour une trentaine de permis de construire a été délivrée.

La commune dispose de 3 terrains viabilisés de 600 m2 et partiellement clôturés qui seront très prochainement mis en vente. Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

COMMISSION COMMUNICATION

Un panneau d'information va être implanté sur la commune afin que vous soyez informés au maximum de ce qu'il s'y passe.

Le Saint Paul et Val' Mag sortira au minimum deux fois par an : n'oubliez pas que toutes les informations de ce mag sont sur notre site internet : www.stpauletvalmalle.fr



COMMISSION ECOLE

La vie scolaire de nos petits Saint Paulais

La rentrée scolaire 2016-2017 a été une très grande cuvée puisque nous sommes passés de 109 enfants scolarisés à un nombre de 135 enfants. Cette nouvelle situation est due principalement à l'arrivée en classe maternelle de 28 petits, nés en 2013, et du départ de seulement 7 enfants de CM2 vers le collège.

Malgré tout, l'académie de Montpellier n'a pas jugé utile la création d'une nouvelle classe et, dans ces conditions, le nombre d'enfants par classe sera plus élevé que les années précédentes pour le personnel enseignant et communal.



La composition des classes est constituée de la façon suivante :

57 élèves sont rassemblés dans deux classes maternelles

- Mme Lysiane Simon 28 enfants P.S (remplacement par Mme Julie Calchera le vendredi)
- Mme Christelle Canal 15 enfants M.S et 14 enfants G.S

78 élèves sont rassemblés dans trois classes élémentaires

- Mme Laure Jousson 15 enfants C.P et 9 enfants CE1
- M. Gilles Brusset 4 enfants CE1, 18 enfants CE2 et 3 enfants CM1 (remplacement par Mme Estelle Bardy le jeudi)
- Mme Dorothée Varachat 11 enfants CM1 et 18 enfants CM2

TAP et centre de loisirs « Saint Paul Rigole »

Dans un premier temps, l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Mme Marion Lagrange, récemment devenue Mme Fastre, nouvelle directrice des « Francas » sur notre village en remplacement de Mme Vincent.

Comme les années précédentes, elle sera chargée d'encadrer l'équipe d'animateurs qui assurera les différents ateliers pendant les temps d'accueil périscolaires du mardi et du vendredi de 15 h à 16 h 30 et sera l'interlocutrice principale auprès des parents, en cas de besoin.

Elle coordonnera également le centre de loisirs « Saint Paul Rigole » qui ouvrira cette année tous les mercredis après-midi et à l'occasion des vacances scolaires de La Toussaint, de février, de Pâques et pendant trois semaines au mois de juillet 2017.

Nous avons constaté une fréquentation relativement faible du centre (12 enfants par journée) pendant le mois de juillet 2016. Cependant, la municipalité souhaite renouveler l'expérience pendant la prochaine période d'été afin de vérifier sa pérennité sur plusieurs années et ceci, compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants sur le village.

VIE COMMUNALE

Marché nocturne

Le samedi 3 septembre 2016, la municipalité a organisé un marché nocturne. Cette première a été appréciée par les personnes qui sont venues déguster quelques spécialités du pays, découvrir les talents de quelques artisans (bijoux, maroquinerie...) tout en écoutant de la musique avec animation pour enfant.

A réitérer l'année prochaine !

Commémoration du 11 novembre 2016

C'est devant le monument aux morts que le Maire, les conseillers municipaux, les enfants de l'école et les habitants de Saint Paul ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France. Cette commémoration nous rappelle que des milliers de femmes et d'hommes ont combattu pour notre liberté et que ce souvenir doit rester à jamais gravé dans nos mémoires.

Bibliothèque

Mardi 18 octobre, l'équipe municipale, les employés municipaux, les enseignants, le service culture de la CCVH et les bénévoles se sont réunis pour remercier, autour d'une rencontre conviviale, Josy Pirot pour son implication et son dévouement au sein de la bibliothèque. Josy, bibliothécaire de par son métier et bénévole depuis 10 ans a quitté ses activités au sein de la bibliothèque. Passionnée par son métier elle a su, pendant toutes ces années, transmettre sa passion à nos petits Saint-Paulais par ses séances de bébés lecteurs et par ses accueils de classe en collaboration avec les enseignants.

Josy nous a quitté mais Jean-Pierre, Hélène, Danielle, Marie-Claude, Renée, Isabelle, Marie-Ange, tous bénévoles, vous attendent :

Les lundi et Mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 11 h 30.

Poussez la porte de la bibliothèque et venez à leur rencontre !

Ce lieu de culture a de quoi alimenter l'appétit de nos lecteurs petits et grands, férus ou débutants

Spectacles de fin d'année :

Les spectacles organisés par la bibliothèque cette année ont été d'excellente qualité.

Le mardi 29 novembre 2016, la médiathèque départementale et la municipalité ont présenté à la salle des mariages un spectacle produit par la Cie El tricycle « Hibou blanc et souris bleue ». A la suite du goûter offert par la Mairie, les enfants mais aussi les adultes ont apprécié ce conte tiré de l'album de Jean Joubert. Tout le monde a été conquis par le récit de la conteuse Juliette Mouchonnat et de ses marionnettes ainsi que par les différents instruments de musique d'Olivier Privat.

Le lendemain, les enfants, de 3 mois à 3 ans, sont venus découvrir à la bibliothèque le spectacle « PaTaClak » proposé par la CCVH dans le cadre des Musi'spectacles et présenté par la Cie Alfred de la Neuche. Les chansons (Chapeau de castor, chant traditionnel, en allant à l'école d'Anne Sylvestre), la musique brésilienne, la danse aux sons des claquettes interprétés par Audrey et Marie-Aude, les deux artistes de la Cie, ont émerveillé et suscité l'attention de nos tout-petits. Rendez-vous le 29 Mars 2017 pour un nouveau spectacle.

Ludothèque

L'Association « Homo Ludens » vous accueille dans l'espace de la bibliothèque pour vous faire jouer : **Tous les lundis de semaines scolaires de 16 h 00 à 18 h 00**

- C'est gratuit mais enrichissant ;
- C'est un plaisir qui se partage ;
- C'est ouvert à tout âge.

Venez faire les curieux, prenez le risque d'être agréablement surpris.



VIE ASSOCIATIVE

LE FOYER RURAL

Un service adapté à tous les jeunes et pour l'ensemble des adultes de Saint Paul et Valmalle et des environs

Le foyer rural de Saint Paul et Valmalle continue à proposer des activités sportives à ses adhérents.

Deux nouveaux cours ont fait leurs apparitions à la rentrée :

Le rollers et le bébé gym animés par Alice qui rejoint cette année nos animateurs ! En plus de s'occuper de la motricité de nos bambins elle sculpte la plastique des mamans avec son cours de pilates (renforcement musculaire)

Nous avons bien sûr retrouvé Thierry qui poursuit l'activité Judo avec bonne humeur sur plusieurs créneaux dans la semaine en fonction des âges.

Ericka, qui enflamme la salle polyvalente tous les mardis avec les cours de hip hop.

Nadir qui pour la 2eme année dispense des cours de Muay Thaï & Cardio-boxing avec une team très féminine !

L'Activité patchwork se poursuit dans une ambiance chaleureuse et conviviale ; Martine et son équipe nous ont proposés une superbe exposition du 23 au 25 septembre. Nous avons pu admirer les œuvres de nos patchworkeuses réalisées ces 2 dernières années !

Cette année le foyer rural participe à l'animation de notre village en proposant :

- une tombola, dont le tirage au sort a eu lieu le mercredi 14 décembre à 19h30 à la salle polyvalente,
- un loto, le 22 janvier 2017 à 15 heures à la salle polyvalente, placé sous le signe de la galette des rois et de superbes lots tels que 1 VTT, une tablette, paniers garnis, bons d'achats

Le Foyer Rural vous attend nombreux pour un après-midi de jeu et gourmandise !

SYNDICAT DES CHASSEURS

La Diane de St Paul a prélevé dimanche 20 novembre un sanglier record !

Il accuse le poids de 156 kg ce qui est exceptionnel ; c'est le plus gros spécimen observé de mémoire d'anciens !

Il détrône le précédent record qui était de 148 kg et qui était déjà le plus gros sanglier vu à St Paul mais aussi dans tout le département.

On peut donc penser qu'il fait bon vivre dans notre commune pour ces animaux qui sont, rappelons-le, parfaitement inoffensifs pour les promeneurs.



APEP

A vos agendas les Saint Paulais et Saint Paulaises : retrouvez toutes les dates des manifestations sur la page Facebook, le site internet de la Mairie et dans la rubrique agenda de ce mag !

Le bal des citrouilles pour halloween a rencontré un franc succès, l'APEP remercie les enfants et leurs parents.

L'opération « chocolat » a très bien marché ; nous avons beaucoup de gourmands à Saint Paul.

La bourse aux jouets, elle aussi, s'est bien déroulée.

La nouvelle édition de notre marché de Noël a été un franc succès ! Une quinzaine d'exposants, des animations gratuites pour les enfants (ballons et maquillage) et la visite du Père Noël ont ravi petits et grands. L'ambiance était conviviale, le vin chaud et les soupes ont été fortement appréciés lorsque la nuit est tombée... de quoi animer la place de notre village le temps d'une soirée !

Nous espérons vous voir nombreux sur nos prochaines manifestations !!!



LE MARATHON DES COSTAUDS

Dès 9 H 00, dimanche 11 décembre, 300 coureurs du département de l'Hérault et d'autres départements de la France sont partis de la salle polyvalente pour un parcours de 42 kilomètres alliant route et trail ; certains couraient en individuel, d'autres en relais de 2.

Cette course, organisée par l'Association « les Hirondelles du Coulazou » était une première édition et c'est dans une ambiance conviviale qu'elle s'est déroulée.

Les participants ont apprécié l'originalité de cette course et la technicité du parcours empruntant des terrains très variés dans la campagne environnante. Malgré quelques difficultés sur le trajet, lequel avait été tenu secret pour la partie trail, de nombreux compétiteurs sont prêts à revenir l'année prochaine pour remettre en jeu leur titre de : « Costaud(e)s »!!

ETAT CIVIL 2016

MARIAGES :

Kleffy DJELILATE et Abla FARHANE le 20 mai
Alexandre VANAERDE et Elodie PETRE le 4 juin
Guillaume SIREROL et Maria CALVO le 11 juin
Jean-Pascal GRAILLE et Véronique LECLERCQ le 2 juillet



NAISSANCES :

Sohel ZAREB le 5 janvier 2016
Fabio MOLINS le 9 janvier 2016
Esteban MIRALLES le 14 janvier 2016
Selena LUSSOT le 8 février 2016
Quentin GUILLOUX GAGNE le 6 mars 2016
Tiago MEDIANERO le 7 mars 2016
Louis VAISSIERES le 10 mars 2016
Giulian ARCURI le 27 mars 2016
Noé SOUCHON le 23 avril 2016
Mattia BRUNSO LARGERON le 21 avril 2016
Li Ya GAUTHIER MACHERY le 6 mai 2016
Sinay WINTERSTAN le 11 mai 2016
Manon SOUVANNARATH le 25 mai 2016
Camrone HIROUX le 2 juin 2016
Ewen PLOMION le 2 juillet 2016
Kélian SIREROL le 14 juillet 2016
Charlotte CLET le 27 juillet 2016
Gabriel VASSEUR le 22 août 2016
Owen MAREAU le 29 août 2016
Antoine ROUQUETTE le 15 septembre 2016
Raphaël FOURNIER le 16 septembre 2016
Tilio VEYRIER le 24 octobre 2016



DECES :

Roland IBORRA le 30 mai
Gillette PAGES épouse BOUJAC le 11 septembre
Jean-Luc POUJOL le 12 octobre



CITOYENNETE

La mairie sera ouverte de 9 H 00 à 11 H 00 le :

31 décembre 2016

pour les dernières inscriptions sur les listes électorales



Pour voter en 2017,
JE M'INSCRIS
sur les listes électorales

Dès
maintenant
et au plus tard
le 31 décembre 2016
avant minuit



SAINT PAUL – UN VILLAGE OU IL FAIT BON VIVRE

SOYONS TOUS RESPONSABLES !!!

EVITONS de garer les voitures en épis au centre du village (avenue de la Mer - avenue des Cévennes)
Pensez à la sécurité des enfants, des mamans avec des poussettes, aux personnes âgées qui doivent descendre des trottoirs pour circuler avec des risques d'accident.

RENTRONS nos poubelles après le ramassage des ordures afin d'éviter, comme on peut le constater quotidiennement, des poubelles renversées, des débris sur la chaussée etc...

Soyons fier d'un village propre

NE DEGRADONS PAS les bâtiments communaux comme vous pouvez le constater sur cette photo. Dégradation dans la cour de l'école de bancs, de tables, ramassis de verres et d'ordures... La remise en état a un coût qui concerne financièrement tous les habitants. **Le vandalisme est un délit.**



RESPECTONS la tranquillité des Saint Paulais le soir (bruits de ballons, de mobylettes, de voitures etc..). Soyons respectueux de la vie d'autrui.





**Le Maire, le Conseil municipal et le personnel communal
vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année**

2017



AGENDA 1er semestre 2017

MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Vœux du Maire : Samedi 14 janvier 2017 à 12 H 00 Salle polyvalente

Repas des Aînés : Samedi 28 janvier 2017 à 12 H 00 Salle polyvalente

Bibliothèque :

Mercredi 29 Mars 2017 à 10 H 00 à la Bibliothèque - Spectacle « Lune et l'accordéon »

APEP :

Dimanche 5 Mars 2017 - Loto à 15 H 00 - Salle polyvalente

Dimanche 23 Avril 2017 - Carnaval sur le thème « Le Cirque »

**Dimanche 30 Avril 2017 - Vente de Muguet de 18 H 00 à 20 H 00 - devant le restaurant
« le Saint Paul »**

Lundi 1er Mai 2017 - Marché aux Fleurs de 8 H 00 à 13 H 00 - Place de la Mairie

FOYER RURAL :

Dimanche 22 janvier 2017 - Loto à 15 H 00 Salle Polyvalente

COMITE DES FETES :

Samedi 7 janvier 2017 - Assemblée Générale à 11 H 30 Salle Patchwork

